

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Liberté – Egalité – Fraternité**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 mai 2016**

L'an deux mille seize et le 24 du mois de mai

Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué en Séance Ordinaire s'est réuni sous la présidence de Mme Dominique LANOISELET, Maire

Conseillers présents :

M. DUPLESSIS Daniel - Mme PLANCHE Bernadette - M. FLORET Pascal – M.FARAH Jean-Pierre – M. BREDEL Bernard - Mme PIFFAUT Martine – Mme GAUDILLAT Brigitte – M. PINIER Fabrice – M. BOULAY Ludovic – Mme THOMAS Isabelle - Mme DUSSON Nelly - Mme DESBRIERE Marie-Rose - M CIMMATI Serge

Excusé : Mme DRILLIEN Marie-France – Mme DUBOIS Valérie - - M. SIMONET Bernard – M. COGNARD Laurent – M. RENONCIAL Yvan

Pouvoirs : Mme DUBOIS V. à Mme LANOISELET D ; M. SIMONET B. à Mme DESBRIERE MR – M. COGNARD L. à M. DUPLESSIS D. ; M. RENONCIAL Y. à Mme PLANCHE B.

Secrétaire de séance : Mme DESBRIERE Marie-Rose

**Compte-rendu de la dernière séance :**

Le Procès-Verbal de la réunion du 5 avril est adopté à l'unanimité.

**Remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire**

Mme le Maire fait part de la démission du conseil municipal de Mme Marie Christine DOUCET ayant dû quitter BUXY pour raisons personnelles.

Cette démission étant effective dès réception de la lettre a créé une vacance dans l'effectif. Madame le Maire en a informé par courrier M le Préfet. C'est donc le candidat situé immédiatement après le dernier élu de la liste qui est appelé à remplacer la conseillère démissionnaire. Cette personne a fait part de son impossibilité d'assurer ce remplacement et a donc à son tour présenté sa démission C'est donc M Cimmati Serge, suivant sur la liste et nommé automatiquement qui débute ce jour son mandat.

Madame le Maire accueille M. Serge CIMMATI comme nouveau conseiller municipal, désigné par ordre sur la liste majoritaire. Serge CIMMATI a déjà siégé à l'assemblée communale lors du mandat précédent, il accepte d'intégrer automatiquement les commissions attribuées à Mme DOUCET en début de mandat. Mr CIMMATI remercie Mme le Maire et dit qu'il s'efforcera de participer dans la mesure où ses multiples engagements lui permettront. Madame le Maire le remercie d'avoir accepté de rejoindre l'équipe municipale.

## **Présentation du RPOS des ordures ménagères de la ccScc**

Mme le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la présentation du rapport 2015 sur le prix annuel et la qualité du service public des déchets ménagers. Accord à l'unanimité.

Mr. DUPESSIS, Président de la ccScc rappelle que ce rapport doit être porté à la connaissance de Conseils municipaux, qu'il concerne les 10 000 habitants des 30 communes du territoire de l'intercommunalité. Ce rapport se décompose en 3 volets :

- Le premier consiste en la collecte des déchets traités à CHAGNY avec un apport de 1824 tonnes ce qui représente 184 kg par habitant dont 531 tonnes ont été valorisées.

- Le 2<sup>ème</sup> volet, comporte le tri au centre de recyclage de TORCY avec le contenu des poubelles jaunes 950 tonnes ont été transportées soit 96 kg par habitant. Il est rappelé de bien respecter les consignes de tri puisque 47 tonnes ont été refusées ce qui occasionne un transport et un coût supplémentaire pour acheminer ces refus de TORCY à CHAGNY. Désormais les enveloppes à fenêtre et les annuaires peuvent être recyclés.

- Les papiers jetés par ailleurs représentent 485 tonnes et le verre 465 tonnes dans les points collecteurs dont 65 tonnes déposées à la déchetterie de GRANGES.

- 1677 tonnes sont collectées dans les déchetteries mobiles de GRANGES et BUXY.

Des conventions sont également passées avec les déchetteries de GENOUILLY, SENNECEY LE GRAND et MALAY pour accueillir les communes limitrophes de notre secteur.

Les chiffres s'inscrivent dans une ligne moyenne de 1 000 000 € pour 10 000 habitants.

Les produits collectés sont en baisse régulière pour atteindre une stabilité ces dernières années. La ccScc perçoit le produit de la vente soit 120 000 € et s'inscrit dans la moyenne de l'indicateur de note des collectivités qui attribue les aides « d'éco emballage » par exemple.

Le Conseil Municipal prend note de ce rapport.

## **Travaux : cheminement doux et chemin de la Chaux**

✓ *Chemin de la Chaux* : M FLORET développe le projet aux élus, il comporte l'enfouissement des lignes et des réseaux, la pose de trottoirs et réfection de la chaussée par un revêtement enrobé le tout pour un coût de 207 042 €, avec des zones de stationnement et de rétrécissement et un sens unique pour la circulation routière. Une rencontre d'information avec les riverains est prévue. Ces travaux débiteront par l'assainissement avec la séparation des réseaux eaux de ruissellement et eaux usées et se poursuivront par l'enfouissement des réseaux téléphoniques, fibre optique, électricité et éclairage public. M. FARAH précise que les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, de télécommunication, d'éclairage public ainsi que les gaines pour la fibre optique, seront assurés par le SYDESL pour un montant total de 88 014,76 € avec 40 % de prise en charge sur la partie étude et réseau. Reste à charge pour la commune 69 152,28 €. Onze lampadaires seront fournis par nos ateliers et installés par le SYDESL. Le Conseil Municipal donne son accord pour produire deux délibérations :

- ✓ Une sur la contribution de la commune pour un montant de 69 152,28 €
- ✓ Une sur une convention avec le SYDESL pour la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public.

Mme le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de solliciter des demandes de subvention pour une dépense de 172 535 € auprès du conseil départemental dans le cadre d'appel à projet 2016 de travaux d'aménagement de voirie, ainsi que dans le cadre des amendes de police. Cette demande est accordée.

✓ **Cheminement piétonnier** : M. FLORET présente le projet d'accès au gymnase des Ravaux par un passage aménagé. 6 esquisses ont été étudiées. Le choix présenté par le cabinet BERTHET-LIOGIER a été retenu. Il ne nécessite pas l'achat de terrain pour parfaire à la réalisation. Cette proposition s'élève à 125 500 € et comprend la pose de gaines pour un futur éclairage non programmé pour l'instant, un enrochement, la pose de bordures et de revêtement en enrobé. Mme DUSSON s'interroge sur la sécurité sans électricité de ce chemin en hiver, l'idée d'un éclairage doux voire solaire ou fluorescent sera étudiée.

Le conseil municipal donne son accord à Mme le Maire pour une demande de subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de l'appel à projet touristique, création de balade et circuit de randonnées. Une demande est faite également dans le cadre des amendes de police. M DUPLESSIS suggère de voir auprès du programme LEADER pour obtenir une aide supplémentaire.

✓ **Travaux divers** : M. FLORET donne l'état d'avancement des travaux dans le local attribué au comité des fêtes. Une dalle a déjà été réalisée. Le matériel nécessaire à l'isolation et à l'alimentation électrique sera acheté par la commune, la pose de plaques isolantes au plafond sera effectuée par les employés communaux. Le comité des fêtes assurera la pose des plaques isolantes sur les murs et divers autres travaux.

#### **Avis sur le projet d'extension du périmètre de la ccScc dans le cadre du nouveau SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale)**

M. DUPLESSIS donne le nouveau périmètre de la Communauté de Commune Sud Côte Chalonnaise arrêté par M le Préfet de Saône et Loire lors du dernier Schéma Départemental de Coopération Intercommunal. Les communes de SAINT GENGOUX LE NATIONAL, VAUX EN PRE, GENOUILLY, LE PULEY, SAINT CLEMENT SUR GUYE et BURNAND intégreront le territoire de notre intercommunalité le 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec une population supplémentaire de 2500 habitants et comportera désormais 36 communes.

Avis favorable à l'unanimité.

**Nouvelle informatisation de la bibliothèque** : Mme le Maire donne le détail du nouvel équipement comprenant une unité centrale pour 5 postes mobiles, 1 portable, 1 écran plat et des scannettes pour une somme de 4 615 €. Un logiciel « orphée » d'un coût de 3 468 € complétera le tout. La maintenance est assurée par infor-gestion pour un coût annuel de 561,60 €. Le total de 8 533 € sera subventionné par la région à hauteur de 25% et par la DRAC pour 50%. Ce nouvel outil permettra d'améliorer la gestion avec portail et réservation des livres en ligne.

#### **Signature d'un accord transactionnel :**

Une réclamation a été faite par une administrée concernant une demande de CNI pour son fils de 3 mois. Lors du dépôt du dossier, l'extrait d'acte de naissance de son fils de 3 mois était caduque. Le service administratif de la commune a donc fait une demande d'extrait d'acte de naissance. Ce document est arrivé trop tardivement en mairie et a de fait retardé le retour en Mairie de cette CNI

qui a été réceptionnée après la date de départ programmée de cette personne. Malgré des attestations, cette personne n'a pas pu embarquer avec son enfant. Elle demande le remboursement de son voyage de 143,80 €. A titre informatif, la demande d'extrait d'acte de naissance est un service rendu à nos administrés.

Le conseil donne son accord pour rembourser la somme de 143,80 € à la famille n'ayant pas pu effectuer son voyage dans les temps.

### Voyage des aînés :

Madame Planche informe le conseil que ce voyage est prévu le 8 juin à MONET LA VILLE, pour un coût de 48 € par participant. Elle demande que certains conseillers disponibles puissent y participer pour encadrer nos anciens.

### Questions diverses :

✓ *Etude SDA* : Elle est bien avancée, les deux premières phases sur l'état initial des réseaux et sur la phase de diagnostic et campagnes de mesures sont terminées.

Afin de vérifier les branchements et relever les réseaux séparatifs eaux usées et eaux pluviales, des test aux fumigènes seront réalisés entre le 6 et le 17 juin dans le secteur de la zone des Amerons, route de Chalon, quartier de la Gare, lotissement de Chanteraine, Vieux chemin de Saint Gengoux, route de Cluny, lotissement de la voie verte. Des fumées peuvent remonter par les siphons et perturber les occupants des habitations. Une information sera faite à l'aide du panneau graphique mais aussi par boitage. Mme le Maire recommande aux élus d'informer et de rassurer les riverains.

✓ *Relevés météo* : M ROUGEOLLES relève chaque jour les données météorologiques, il a fait part de son intention de cesser cette tâche. Ces relevés sont réalisés à BUXY depuis 1947. Prévue dans un premier temps à proximité de la station d'épuration, M Duplessis indique qu'il vaudrait mieux installer cette station de mesure chez la personne qui effectuera les prochains contrôles afin de lui faciliter le travail.

✓ *Véhicule électrique* : Il sera livré prochainement. Sa réception en présence de tous les sponsors aura lieu le 24 juin prochain.

✓ *Un nouvel élévateur-nacelle* sera également livré au cours du mois. Ce matériel acheté d'occasion est équipé d'une flèche s'élevant à 20 mètres de haut. Un broyeur neuf viendra remplacer l'ancien devenu défectueux en attendant la livraison de la commande de matériel de désherbage.

✓ *2 nouvelles tables de pique-nique* indestructibles seront scellées sur un socle de béton pour remplacer les 2 anciennes tables pulvérisées sur le skate-park.

✓ *La Commission travaux* se réunira le 30 mai

✓ *La Commission sociale* se réunira le 27 juin

✓ *Festivités du 13 juillet* : une date sera fixée pour une commission sports en présence des différents intervenants : rugby et comité des fêtes. Mme Planche signale que le conseil municipal est invité à distribuer les brioches aux anciens le matin du 14 juillet.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, le 4 juillet à 20h.

Après un tour de table final, la séance est levée à 22h00.

